Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 699

Nachruf: In memoriam : Emilie Gourd

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mes, du bureau des assistantes de police, du secrétariat des intérêts féminins, des enquêtes sur le travail à domicile, sur les logements insalubres et tant d'autres encore. Avec la clarté et la netteté de son intelligence, elle débrouillait les questions les plus difficiles et voyait de suite le point le plus important à faire ressortir.

Mlle Gourd avait aussi le don de faire surgir des vocations, de discerner chez les autres les qualités qui pouvaient en faire des collaboratrices capables de comprendre l'idéal qui était à la base de sa vie. Elle encourageait les plus réservées, leur apprenait à vaincre leur timidité, leur faisait confiance.

Sa forte culture littéraire, juridique et économique l'empêchait de se laisser emporter par une vague sentimentalité ni d'aller dans ses revendications, au delà des limites possibles dans l'organisation sociale de notre pays.

Et pourtant notre chère amie était femme avant tout. Toutes celles qui l'ont connue intimement peuvent en témoigner. Sa nature affectueuse et compatissante n'était jamais indifférente à aucun souci, aucun chagrin ou aucune joie de ses collègues. Elle savait se mettre à la place de chacune d'elle et vibrait aux récits et confidences qui lui étaient faits. Sa droiture et sa franchise permettaient de connaître exactement le fond de sa pensée et facilitaient le travail en commun.

Marg. Chapuisat.

L'Ouvroir

Lorsqu'en 1914 la première guerre mondiale ferma les portes de beaucoup d'ateliers, enlevant le travail à beaucoup de femmes au moment où manquait justement le gain du père appelé sous les drapeaux, la situation dans maints ménages devint de jour en jour plus angoissante.

Emilie Gourd avec un groupe de membres de *l'Union des femmes* n'hésita pas alors à créer notre *Ouvroir* et à en assumer la présidence. Son esprit, son intelligence et son cœur se donnèrent d'emblée et complètement à cette nouvelle tâche sociale. Grâce à son esprit d'initiative et d'organisation, l'Ouvroir put offrir à toutes celles qui s'adressèrent à lui, avec le réconfort qu'apporte le travail, l'appui moral dont elles avaient un si grand besoin. Ce furent les pressantes démarches qu'Emilie Gourd fit auprès des autorités cantonales et fédérales qui donnèrent à l'Ouvroir tout son essor.

Lors des crises de chômage qui sévirent plus d'une fois dans notre ville, c'est encore Mlle Gourd qui réussit à mener à chef l'utile création d'ateliers de couture réservés aux chômeuses et aux femmes de chômeurs.

On lui doit ainsi l'ouverture de l'*Atelier de la Taconnerie*, subventionné par l'Etat, et, pour une large part, de l'*Atelier du kilo du Chômeur*.

Indignée par la modicité des salaires payés aux ouvrières à domicile, Emilie Gourd entreprit une courageuse campagne pour obtenir des conditions meilleures; elle présenta même au Département du Commerce et de l'Industrie un projet très étudié *de contrat-type*. Hélas, ce n'est que très récemment qu'elle eut la satisfaction de voir ses idées adoptées par les dispositions nouvelles de la législation fédérale réglant les salaires minimums pour les ouvrières de la couture et du tricotage.

Avec la terrible catastrophe de 1939 les demandes de travail affluèrent en grand nombre à l'Ouvroir. Il fallut les multiples démarches qu'Emilie Gourd entreprit alors auprès des chefs des Oeuvres sociales de l'Armée et ceux des services techniques fédéraux, pour que ces divers services nous donnent du travail permettant ainsi de faire face à tant de besoins urgents.

En dehors du travail à domicile qui fut intensifié, l'Ouvroir put, grâce à la ténacité de sa présidente, ouvrir un atelier travaillant pour l'armée et qui fonctionna tant que dura la guerre.

Je ne puis, dans ces quelques mots, donner qu'une faible et bien incomplète idée de tout ce que l'Ouvroir doit à l'activité dévouée de notre amie: il faut le dire bien haut : *l'Ouvroir fut son œuvre.*

A. Mathil.

L'organisatrice

Avec sa claire intelligence et son sens des réalités, Emilie Gourd avait très tôt compris l'avantage qu'il y aurait pour les femmes à se *mieux grouper*, pour défendre leurs intérêts et élargir leur champ d'action. Combien de fois ne l'avons-nous pas entendu déplorer l'individualisme féminin qui empêchait des bonnes volontés certaines, mais isolées, d'arriver à un résultat concret: « Ah! disait-elle (et vous l'entendez!) si les femmes savaient s'organiser elles seraient bien plus fortes ! » C'est pour cela qu'elle applaudissait à la création de chaque nouveau groupement, de chaque nouvelle société féminine et que, lorsqu'il fut question de fédérer les associations féminines de Genève, elle apporta toute son expérience et son aide efficace à l'organisation de notre *Centre de Liaison des Associations féminines genevoises*.

Ayant accepté, dès le début, le titre de vice-présidente, elle fut en réalité le pilier central d'un comité encore assez novice. Qu'aurions-nous fait sans elle, sans ses avis judicieux, par exemple dans nos rapports avec l'Alliance de sociétés féminines suisses et nos collègues d'autres cantons qu'elle connaissait bien mieux que nous et souvent de longue date.

Elle était une véritable *encyclopédie vivante* des questions féminines et répondait à tout ce qu'on lui demandait avec une inlassable patience, par lettre, de vive voix et aussi dans de longues, très longues consultations téléphoniques. C'était des plus stimulant de faire avec elle du travail de comité, car elle était tout à son affaire et ne se laissait distraire par aucun souci personnel. Cette dernière année encore et malgré la maladie qui l'amoindrissait peu à peu, elle nous a donné le meilleur de ses forces. On sentait chez elle le goût et l'habitude — car elle avait une magnifique discipline personnelle — de se mettre entièrement à ce qu'elle faisait. Pas d'amateurisme mais une conviction profonde de la nécessité du travail bien fait. Belle leçon pour nous, entrées plus tard qu'elle dans la carrière.

H. Gutier-Pictet.

Travailleuse sociale

La vie d'Emilie Gourd doit être en exemple à nous tous. Ce fut un vrai apostolat, sans défaillance, qui se poursuivit depuis sa jeunesse.

Présidente dès l'origine, en 1920, de notre *Cartel genevois d'hygiène sociale et morale*, elle le dirigea sans interruption jusqu'à la veille de sa mort. Elle mit à cette tâche un grand enthousiasme, une application soutenue. Aucun sentiment négatif dans son attitude: elle avait confiance dans l'éducation, dans les forces saines de la vie. Privée de la joie de fonder elle-même une famille, elle ne connut ni le pessimisme maussade, ni les satisfactions d'un ordre inférieur. Son âme égalait sa belle intelligence. Elle tenait sans doute ses éminentes qualités de son ascendance, de sa formation philosophique et religieuse.

Rien de mièvre dans son souci de la santé de l'âme et du corps. Son action était toujours constructive; et si elle intervint à la tête du Cartel dans la lutte contre le divorce, le mauvais cinéma, par exemple, elle appuya de toutes ses forces la fondation des ligues Pro Familia, les œuvres en faveur des mères et des orphelins.

Elle avait moins l'esprit spéculatif que le besoin d'action d'une éducatrice, étant elle-même un admirable type de l'âme féminine.

Edouard Laravoire.

Emilie Gourd, personnalité internationale

Par l'entremise de Mme *Chaponnière-Chaix*, Présidente de l'Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses, dont elle fut la secrétaire au cours de sa première période de présidence de l'Alliance, elle prit contact avec les femmes d'autres pays, et fut une des premières Suisses-ses à acquérir une connaissance parfaite des *problèmes féminins dans les différentes parties du monde*. Dès ce moment elle fréquenta régulièrement les grands congrès qui se tinrent successivement dans presque toutes les capitales d'Europe, mais le projet d'un voyage au Canada qui lui souriait beaucoup échoua au dernier moment.

Devenue, en 1920, membre du Comité mondial de l'*Alliance pour le Suffrage et les droits civiques et politiques des femmes*, elle fut ainsi mise en relations avec la plupart des personnalités féministes du monde. Ces contacts lui procurèrent de grandes joies, car elle se fit bien vite, non seulement apprécier, mais aussi aimer de ses collaboratrices. Nombreuses sont les amies proches ou lointaines qui la pleureront avec nous lorsque la nouvelle de sa mort leur parviendra.

L'établissement à Genève de la *Société des Nations* fut pour notre amie l'occasion de défendre la cause féministe dans les milieux internationaux, d'ailleurs très bienveillants. Elle fit partie de la Commission pour la protection de l'enfance, et collabora avec enthousiasme à toutes les questions qui, en 20 ans, y furent étudiées. Mais son intérêt allait aussi aux travaux des autres commissions techniques, elle participa directement ou indirectement à la réglementation des stupéfiants, aux questions d'hygiène et d'amélioration des conditions de vie, à la lutte contre la prostitution et la traite des blanches à l'amélioration des conditions de travail des femmes entreprises par le Bureau international du Travail, etc., etc.

A la *Commission féminine pour le Désarmement* elle donna le meilleur d'elle-même, passionnée pour une paix juste, mais tout à fait clairvoyante du danger que constituaient certains pays à Gouvernements autoritaires et expansionnistes... La suite lui a, hélas, donné raison.

Le Comité de *Liaison des grandes organisations internationales* lui avait confié le poste de secrétaire de langue française, et tout récemment encore malgré la maladie, elle remplissait sa charge, désirant prouver que Genève, centre international, est encore bien vivant.

Par ma voix, ce sont des millions de femmes des cinq parties du monde qui vous disent aujourd'hui leur tristesse de cette séparation prématurée. Emilie Gourd nous laisse un exemple de vaillance et de persévérance. Nous voulons suivre ses traces, encouragées par son souvenir, et nous lutterons jusqu'au jour où par la collaboration idéale de l'homme et de la femme le monde connaîtra enfin la justice et la paix!

Dr. Renée Girod.

Autour du postulat Oprecht

Sur l'initiative de Mme Thalmann-Antenen (Berne), le Comité suisse d'action pour le suffrage féminin, constitué après le dépôt du postulat Oprecht, sous la présidence de Mlle A. Quinche (Lausanne), a convoqué au Schweizerhof, à Berne, quelques-uns des signataires de ce postulat pour un échange de vues. La séance coïncidant avec une réunion de la Commission des finances du Conseil National et survenant après une journée chargée, peu nombreux furent les « représentants du peuple » qui se dérangèrent pour les féministes. L'échange de vues fut néanmoins fort intéressant et... décevant, puisque ces conseillers nationaux nous recommandèrent avant tout la patience (comme si nous en manquions, dans ce pays où le suffrage féminin est d'actualité depuis 60 ans au moins), nous firent espérer la carte civique dans une vingtaine d'années et nous recommandèrent, une fois de plus, de commencer par le suffrage communal et cantonal. Ils nous conseillèrent aussi de lancer une initiative, pour obliger le Conseil fédéral à prendre enfin position et à présenter enfin un rapport.

Le lendemain matin, le Comité d'action siège au Daheim et parla entre autres de la consultation féminine préconisée par M. de Steiger; un avis de droit montrera son absence de valeur légale; un avis historique rappellera que les citoyens n'ont jamais été consultés sur l'octroi des droits civiques; un statisticien expert prouvera l'absence de valeur scientifique et statistique d'une telle consultation, d'ailleurs fort coûteuse, chacune estimant d'avis que ce serait une splendide propagande.

Le Comité a décidé de fixer au dimanche 17 février à Berne la réunion du grand Comité d'action où ce qui a été fait et devra être fait sera exposé aux sociétés adhérentes. Un plan de propagande présenté par Mme Egli-Guttinger (Zurich), utilisant la presse, la conférence, la radio, a été approuvé. Mme Prince (Genève) a prouvé par des chiffres que la caisse est vide et que jusqu'ici le comité central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin a été à peu près seul à la garnir.

S. B.

Les premiers témoignages qui nous sont arrivés

(Ils seront suivis par d'autres au prochain numéro)

Désolées apprendre nouvelle perte irréparable pour nous personnellement et pour Alliance. Toute notre sympathie.

Margery Corbett-Ashby.
Katherine Bompas.

Féministes françaises attérées pleurent avec vous et suffragistes suisses notre chère Emilie.

Cécile Brunschwicg.

Désolées départ de notre leader, prenons grande part votre deuil.

Association neuchâteloise pour le suffrage féminin.

Profondément émues de la perte irréparable de notre chère pionnière, vous adressons nos sentiments de profonde sympathie.

Suffrage féminin, La Chaux-de-Fonds.

Douloureusement émus apprenant mort votre sœur dont disparition perte irréparable non seulement pour famille, mais pour tous défenseurs de justice sociale et émancipation féminine.

André de Maday.

Le Docteur Maurice Muret exprime à Mlle Berguer et au Comité du Mouvement Féministe sa très profonde sympathie et ses très vifs regrets personnels à l'occasion du décès prématuré de Mlle Gourd, la fondatrice et l'âme du Mouvement Féministe, pour lequel c'est une perte irréparable, mais qui trouvera sa raison de continuer à vivre dans l'exemple et le souvenir de la chère défunte.

* * *

Et nous, les femmes, nous avons fait une grande perte. Je pensais toujours avec affection et reconnaissance à Mlle Gourd. Je ressentais profondément le don qu'elle nous avait fait de son intelligence si vive, de sa riche expérience, de sa volonté tenace, de toute cette vie qu'elle nous avait consacrée. Elle qui aurait pu mener une vie intéressante, libre, indépendante, agréable, elle s'est attachée à nous libérer, nous enrichir, nous arracher à notre inertie faite de paresse et de tradition. Elle mérite notre reconnaissance à toutes. Je la lui garderai toujours. J'aurais aimé le lui dire.

Renée Duboule (Présidente de l'Union Chrétienne de Jeunes filles du Petit-Saconnex).

La Radio vient de m'apprendre le décès de notre chère Emilie Gourd. Sans avoir jamais su lui témoigner mon admiration, ma reconnaissance et mon affection, j'ai eu la grande joie en lisant ses derniers numéros du « Mouvement Féministe » de constater que d'autres femmes lui avaient fait comprendre de mille manières combien elle nous était chère à toutes. Elle défendit toute sa vie notre cause, et presque à l'aboutissement de tous ses efforts, elle nous est reprise, son départ ressemblant ainsi au départ du grand président Roosevelt...

H. Gubser-Golay, Genève.

IN MEMORIAM

Emilie Gourd

L'Union des Femmes de Genève organise dans son local, 22, rue Etienne-Dumont, lundi 21 janvier, à 20 h. 30, une séance consacrée à la mémoire de Mlle Emilie Gourd.

A cette séance, présidée par Mme Chenevard de Morsier, présidente de l'Union, on entendra plusieurs personnes parler de l'activité féministe et sociale de la défunte et évoquer des souvenirs personnels. Ces divers témoignages seront accompagnés de musique.

Prendront la parole: Mmes S. D., Ed. Chapuisat, A. Mathil, A. Bondallaz, R. Berguer, M. Schaetzel, Renée Gos, S. Renaud, Renée Girod et M. le Dr. M. Muret.

Cette séance est ouverte au public.

A travers les Sociétés

Union des femmes de Lausanne.

L'Union des Femmes de Lausanne a tenu son assemblée générale, le 20 décembre, sous la présidence de Mlle L. Comte, avocate, elle a approuvé les divers rapports, enregistré la retraite de Mlle E. Natural, qui renonce à rédiger le *Bulletin féminin* et sera provisoirement remplacée par Mme A. Jeannet, présidente de l'Alliance nationale. Mme J. Schnetzler, pour des raisons d'âge a donné sa démission de membre du comité, qu'elle a présidé pendant longtemps.

Le bureau de consultations juridiques, que préside Mme Jeannet et dont le travail est assumé en outre par Mmes Leuenberger, Joseph, Mlle Schaffert, avec la collaboration de Mlles L. Comte, A. Quinche, M. P. Vallotton, avocats, a vu défiler le même long cortège de misères, de chagrins, de séparations, de conflits. Soixante jeunes filles ont suivi les cours, principalement les cours de français, sous la présidence de Mme Bieler-Buttricaz, ingénieur. Les consultations pour femmes enceintes, dont s'occupe Mme Haldy, suivent matériellement et moralement une vingtaine de femmes.

S. B.

Papiers Peints
ALBERT
DUMONT
19 Bd HELVETIQUE

ESCOMPTE
STÉ COOPÉRATIVE
ET
RISTOURNE
BOISSONS - ALCOOLIQUES - VINS - LIQUEURS
TISSUS - VÊTEMENTS
ALIMENTATION GÉNÉRALE
COMBUSTIBLE - BOULANGERIE - PATISSERIE

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles — 107e année
Classes préparatoires, secondaires et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 o/o escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
A. NATURAL LE COULTRE & Cie S. A.
GENÈVE Tél. 5.12.55

FINIDOL
POURQUOI SOUFFRIR ENCORE DE RHUMATISMES?
de sciatique, arthrite, lumbago, névralgies? La cure rationnelle de **FINIDOL**, supprimera très vite vos douleurs, empêchera la formation de l'acide urique, calmera vos nerfs et réassouplira vos muscles et vos articulations.
FINIDOL arrache la douleur!
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Nous aurons bientôt des
Waterman
à cartouche d'encre
PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

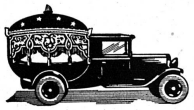
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

CAISSE D'ÉPARGNE
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE GENÈVE
GARANTIE PAR L'ÉTAT
Réserves et dépôts 125.000.000
Dépôts de 1 à 20.000
COUPONS — GARDE DE TITRES
Corraterie, 4

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - *DEMANDEZ*
CHAFFARD & HUTTERLI
69, RUE DE LAUSANNE :: TÉL. 2.67.32
Fondée en 1911
PLANS — RÉFÉRENCES — DEVIS

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

Tous les combustibles
ANTHRACOKE S. A.
Successeurs de
Emile DUPONT et MAROLF & Cie
Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50 4.32.59 4.32.58

La maison du tricot
9, rue de la Confédération GENÈVE **26, rue de Bourg LAUSANNE**

Errata: Nos lectrices auront corrigé d'elles-mêmes le chiffre du résultat du vote au Conseil National: ce furent 104 oui (et non 184!) pour le postulat Oprecht, et 32 contre.

Les femmes et l'assurance-vieillesse

Une lettre à M. Stampfli, conseiller fédéral.

8 janvier 1946.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Les associations féminines soussignées ont, avec grand intérêt, pris connaissance du rapport de la commission fédérale des experts pour l'introduction de l'Assurance-vieillesse et survivants. Elles l'ont étudié à fond et ont exprimé leurs vœux à son sujet. Entre temps nous avons appris que l'on a renoncé au projet de former une grande commission d'experts, la petite commission d'experts étant d'accord sur presque tous les points et ayant rédigé un rapport adapté à toutes les couches de la population. Nous comprenons fort bien que, dans ces circonstances, on ait renoncé à la formation d'une grande commission, mais nous voudrions exprimer notre étonnement que la moitié de la population suisse, les femmes, n'aient pas eu l'occasion de suivre directement les débats et qu'une fois de plus elles aient été acculées à l'unique voie de la pétition. Ceci bien que, lors de la formation de la petite commission, une représentation plus importante leur eût été promise pour la grande commission.

Nous regrettons infiniment que notre requête antérieure, de nommer une femme au moins dans la petite commission, n'ait pas été écoutée, d'autant plus que celle-ci, comme nous l'apprend la presse, fut élargie par la nomination de personnalités qui n'étaient pas des experts, mais des représentants d'autres associations suisses, par exemple d'organisations économiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre haute considération.

Alliance nationale de sociétés féminines suisses.
Alliance suisse des Unions chrétiennes de jeunes filles.
Société d'utilité publique des femmes suisses.
Association suisse des femmes universitaires.
Union suisse des amies de la jeune fille.
Groupe des femmes socialistes de Suisse.
Schweiz. Verband Frauenhilfe.
Branche suisse de la Ligue internationale pour la paix et la liberté.
Union des coopératrices suisses.
Schweiz. Lehrerinnenverein.
Association Suisse pour le Suffrage féminin et 21 autres associations suisses et cantonales.

Dans les cantons

Le suffrage féminin dans le canton de Bâle-ville.

La presse quotidienne a rendu compte de la discussion intervenue au Grand Conseil de Bâle-Ville, le 20 décembre, sur le suffrage féminin, demandé par une motion déposée le 16 novembre 1944, et le renvoi de la discussion jusqu'à ce que soit éclaircie la question des étrangères devenant Suissesses par leur mariage. Il est extrêmement intéressant de parcourir

l'exposé des motifs du Conseil d'Etat

dont tous les membres sont favorables à la revision de la Constitution cantonale, car la réforme est avant tout, dit-il, une question de justice. Après avoir rappelé les votations populaires de 1920 et de 1927, qui repoussèrent à une forte majorité la réforme proposée, après avoir énuméré les motions et les initiatives déposées dans douze autres cantons, le Conseil d'Etat expose toutes les raisons qui militent pour que la Suissesse enfin devienne une citoyenne, jouissant de ses droits civiques actifs et passifs. L'activité principale de la femme se trouve dans la famille, mais il faut reconnaître que l'Etat peu à peu a retiré à la femme une bonne partie de ses tâches familiales: éducation, instruction, devoirs sociaux, assistance; sur les 93.100 femmes habitant le demi-canton, 34.188 gagnent leur vie (y compris les rentières et les pensionnées); 28.636 ont une activité profesionnelle; 3222 sont chefs d'entreprise, 20.097 ouvrières; ces chiffres à eux seuls font réfléchir; il èst naturel que les 34.188 femmes qui gagnent leur vie désirent exercer leur influence sur les lois qui régissent leurs professions; c'est la justice qui veut qu'elles participent à la politique qui règle leurs conditions de vie, alors qu'on leur inflige le poids des impôts. La patrie a mobilisé des femmes: 2573 Bâloises ont été recrutées dans le service complémentaire féminin; le bataillon de protection aérienne comptait 101 téléphonistes et 198 samaritaines ; 32.834 femmes étaient pompiers d'immeuble.

Les femmes trouveront de nouveaux remèdes de nouvelles solutions aux problèmes sociaux et économiques. Le temps de guerre a montré leur sens des responsabilités ; leur intelligence, leur culture, leur patriotisme leur aideront à travailler pour le bien commun.

Le Conseil d'Etat a étudié la possibilité d'organiser une consultation des futures électrices; si utile que soit une telle consultation pour la propagande suffragiste, l'Exécutif y a renoncé, car cette consultation ne saurait être une votation au sens légal du mot ; elle n'aurait pas de valeur légale; elle ne saurait cadrer avec le sérieux et la dignité que comporte une votation, pas plus qu'avec la future votation populaire.

On ne saurait assez recommander la lecture de l'exposé des motifs bâlois aux gouvernements et aux électeurs des douze autres cantons qui devront, eux aussi, se prononcer prochainement sur cette réforme, déjà acquise dans le monde entier. S. F.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 26 janvier:

GENÈVE: Union Chrétienne Jeunes Filles, Taconnerie, 5, 2me étage, à 17 h. 15: Cours d'instruction civique, 1re séance: *La femme dans la famille*, situation légale résultant du mariage, par M. Jean-Jacques Gautier, avocat. Cette séance est publique.

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

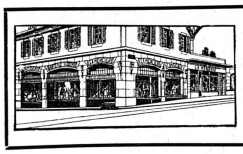
LA MERCIÈRE
VEVEY
La bonne maison spéciale de BONNETERIE LINGERIE
J. Dormond

Une profession pour nos filles
LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE
Avenue de Beaumont 48
ÉCOLE CANTONALE DE PUÉRICULTURE
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY
TROUSSEAUX

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Bommard & Cie S.A.
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE

Pour tous vos MÉDICAMENTS
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

Chez ***Mme Marleine***
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE
La plus belle situation
Son cabaret en vogue
AU COUP DE SOLEIL“ avec Edith et Gilles

Demandez le
Mouvement Féministe
dans tous les kiosques

LA SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE
VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE
GENÈVE
Cornavin - Eaux-Vives
Plainpalais - Carouge
1872
Capital-Actions & Réserves : **Fr. 195 millions**

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE